



Page 1
Édito

• **Unie et renforcée
la CFDT passe à l'offensive**

Page 2

• **Badgeage :
un démarrage chaotique**

Page 3

• **CAP22 :
des annonces inquiétantes**

Page 4

• **Parlons retraites !**

le BERCYlien

**Directeur de la
Publication**

Christiane JOHO

Comité de rédaction

Pierrette BARBEOC'H

Christian CHAMOREAU

Vincent DENIS

Damien LEROUX

Renaud RECROSIO

Unie et renforcée la CFDT passe à l'offensive

Lors du dernier congrès de la CFDT de juin 2018, la résolution générale, qui fixe ses orientations pour les 4 prochaines années, a été adoptée à 88 %. Son mot d'ordre : rester force de proposition envers et contre tout.

Dans le paysage syndical actuel, l'unité et la cohérence de la **CFDT** font figure d'exception.

Pour les quatre prochaines années, la **CFDT** va donc continuer à s'opposer, sans verser dans la contestation systématique.

Au sein de nos ministères, les motifs de mécontentement ne manquent pas : stagnation du pouvoir d'achat, suppressions de postes, surcharge de travail, perte de sens, bouleversements organisationnels avec la RGPP, la MAP et aujourd'hui CAP22.

Là encore, la **CFDT** va suivre la ligne de crête qui consiste à négocier tout ce qui sera possible et à s'opposer quand cela sera nécessaire.

Le syndicalisme est mortel quand il rejette son impuissance sur ceux qui, patiemment, avec énergie et courage, obtiennent par leur engagement les acquis de demain.

« LE SYNDICALISME EST MORTEL MAIS PAS LE NÔTRE. LA CFDT REGARDE L'HORIZON, UN HORIZON DÉMOCRATIQUE ET DE PROGRÈS, DE FRATERNITÉ ET DE JUSTICE SOCIALE ».

(LAURENT BERGER)

BADGEAGE : un démarrage chaotique !

L'application de Gestion du Temps et des Absences (GTA) a été mise en service par le Secrétariat Général dans les services centraux au mois de mai dernier.

Ce nouveau service était attendu, puisque certaines des fonctionnalités promises devaient simplifier notre vie administrative. Raté ! De nombreuses anomalies, passées inaperçues lors des tests, ont été immédiatement mises en évidence par les agents et les bureaux RH de proximité (jours de fractionnement disparus, CET non consultable, corrections inopérantes des badgeages liées aux grèves...). Des régressions par rapport à l'existant ont été acceptées par l'administration sur des fonctions indispensables : les agents et les managers ne reçoivent plus de notification par mail, ce qui les oblige à consulter systématiquement GTA pour savoir si leurs congés sont acceptés ou s'ils ont des demandes en attente !

Que dire de l'ergonomie générale de GTA qui est loin d'être intuitive ! Au point que de nombreux agents qui croyaient avoir fait une demande d'absence n'en retrouvaient pas la trace. En effet, dans GTA, il ne suffit pas de valider sa demande, il faut ensuite « Envoyer ». C'est un peu comme si lors d'un achat en ligne, il fallait payer, et ensuite valider le décaissement ! Les télétravailleurs sont quant à eux contraints à une gymnastique très spéciale lorsqu'ils souhaitent poser un congé sur un jour de télétravail.

Toutes ces anomalies, carences ou bizarreries, sans doute pressenties par l'administration, ont conduit à l'organisation de nombreuses actions de formation pour prendre en main un outil qui met en œuvre des fonctions basiques de gestion de congés et d'horaires.

A titre de comparaison : avez-vous dû suivre une formation pour faire votre télé-déclaration fiscale ou gérer vos comptes bancaires en ligne ?

Au final, on a le sentiment d'une application inaboutie dont certaines des fonctions essentielles n'étaient pas disponibles ou « buggées » à la mise en production, au premier rang desquelles les soldes de congés et de CET.

L'administration aura du mal à faire passer une « usine à gaz » pour de l'innovation et à faire endosser les difficultés de mise en œuvre aux agents, toujours soupçonnés de résistance au changement. Contrairement aux incantations de l'administration, informatique et gain de productivité ne vont pas toujours de pair.

Remboursements des frais

Suite au rendez-vous salarial du lundi 18 juin dernier, un communiqué du gouvernement indique que les taux de nuitée seront significativement augmentés en les distinguant selon la zone géographique :

- 110 € pour Paris intra-muros, 90 € pour les villes de plus de 200 000 habitants et la métropole du grand Paris, 70 € pour les autres communes contre 60 € aujourd'hui.
- Une indemnité de 120 € sera créée pour les travailleurs handicapés.
- L'indemnité kilométrique est revalorisée de 17 % pour la première fois depuis 2006, soit le cumul de l'inflation.

La **CFDT** a interpellé la Direction de l'INSEE au sujet des délais de remboursements des frais des enquêteurs.

CAP22 : des annonces inquiétantes

Le Premier Ministre vient de détailler dans deux circulaires la cure d'amaigrissement qu'il veut infliger aux services publics de l'État. Aux Finances, le rôle de l'État est réaffirmé s'agissant des « missions de contrôle, de lutte contre les fraudes et d'inspection » mais pour aussitôt ouvrir le champ à des allègements de missions.

Les pôles 3E des DIRECCTE dépecés

Les pôles 3E ne conserveront que le suivi des dossiers de restructuration les plus sensibles, le reste étant déjà de la compétence des Conseils Régionaux « ce qui impactera les équipes » dit sans ambage le Premier Ministre. De même la compétence sur le tourisme sera abandonnée. C'est donc toute la DGE qui est impactée (économie de proximité, fonctions supports...).

La DGCCRF à nouveau secouée

L'externalisation de certains contrôles standardisés est annoncée. Elle pourrait s'appliquer aux contrôles d'hygiène. Ainsi, les professionnels pourraient demain devoir payer des organismes privés pour effectuer ces contrôles actuellement réalisés gratuitement par la DGCCRF. En outre, les services de la DGCCRF dans les départements pourraient être impactés par des fusions ou des rapprochements de directions départementales interministérielles avec la création de services interdépartementaux.

Pendant ce temps, le gouvernement n'a toujours pas arbitré la reconstitution d'une chaîne hiérarchique ministérielle.

La DGFIP chamboulée

Après les annonces sur la restructuration du réseau (la réforme du recouvrement, celle du service public local...) le gouvernement souhaite renforcer les pouvoirs de gestion des préfets sur l'ensemble des fonctions supports de l'État, leurs secrétariats généraux verront leurs compétences étendues à la DGFIP.

Un accompagnement RH unilatéral

Les ministres sont chargées de détailler les outils d'accompagnement à ces importantes réformes structurelles qui contraindront des agents à changer de métier et/ou de résidence administrative. Il n'est absolument pas prévu que cet accompagnement soit discuté en amont avec les représentants des agents.

Pour la CFDT l'ampleur et l'impact de ces réformes pour les agents et les missions de service public imposent que l'administration engage une réelle concertation avec les agents et leurs représentants.

A sa demande, la CFDT sera reçue par Gérard Darmanin et Bruno Le Maire à la rentrée : l'ampleur de ces réformes et l'accompagnement des agents seront au cœur des discussions.

PARLONS RETRAITES !

Pour connaître les aspirations des Français sur les retraites, leurs espoirs et leurs angoisses, leurs idées et leurs envies, la CFDT a voulu leur donner directement la parole.

Deux ans après l'enquête Parlons travail, qui avait réuni 205 000 participants, voici **Parlons retraites** !

Alors que les concertations sur la réforme des retraites débutent, la CFDT s'engage pour ouvrir le débat.

Objectif : sortir des habituels débats anxiogènes et aller au-delà de l'approche paramétrique (âge, durée de cotisation...) pour parler du vécu et des attentes de chacun.

Cette enquête doit donc être un grand succès.

Pour Parlons travail 60 % des répondants n'étaient pas adhérents de la CFDT.

Cette grande enquête permettra à la CFDT de **porter la parole de tous** et de peser dans la négociation.

Le questionnaire de Parlons retraites comporte au total 153 questions. Il a été conçu pour être rempli très rapidement (8 à 15 minutes).

Le site web parlonsretraites.fr est **accessible sur tous les supports** : smartphone, tablette ou ordinateur.

Tous les résultats sont mis en ligne **en temps réel** et il est possible de filtrer les réponses par sexe, âge ou profil (agent, salarié, demandeur d'emploi, indépendant ou retraité).

Pour la CFDT, l'enquête **Parlons retraites** est une opportunité d'ouvrir le débat autour des retraites avec le plus grand nombre d'agents, de salariés, demandeurs d'emploi...

Comme pour Parlons travail, toutes les réponses au questionnaire sont strictement anonymes et confidentielles.



parlons retraites

Donnez votre avis sur :
parlonsretraites.fr

POUR NOUS CONTACTER

CFDT Centrales Finances - 120, rue de Bercy - Bât Necker - Télédoc 704
75572 PARIS CEDEX 12 - Tél. : 01.53.18.72.89

Courriel : syndicat-cfdt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr



▶▶▶ SPACEFF

Pour visiter notre site, flashez le code ci-contre

